



# Cours spécial Protection des données dans l'assurance-maladie

Cette formation donne les bases indispensables pour éviter toute violation illicite de la protection des données. Pour les acteurs du système de santé, tenus d'échanger entre eux certaines données, savoir comment celles-ci (notamment lorsqu'elles sont dites «sensibles») sont traitées à différents niveaux permet de se comporter en toute sécurité.

## Vos avantages chez santéservices

- Distribution d'un support de cours et d'un tirage des documents rétroprojetés
- De nombreux clients satisfaits

## Informations importantes en bref

- Collaborateurs d'assureurs-maladie (prestations, vente, administration)
- Collaborateurs du domaine de la santé (administration de patients)

## Qu'est-ce que j'apprends pendant le cours?

- Vous connaissez les principes contenus dans la loi sur la protection des données (LPD) ainsi que les articles de la LPGA, respectivement de la LAMal, qui s'y rapportent.
- Vous êtes au clair sur la manière de vous comporter en toute sécurité avec des données sensibles.
- Vous savez comment éviter de violer la protection des données.
- Vous possédez une connaissance approfondie des dispositions particulières qui s'appliquent au médecin-conseil en matière de protection des données.
- Vous connaissez les dispositions applicables dans le domaine des assurances complémentaires.

## Combien de temps dure le cours et combien coûte-t-il?

- Durée du cours: Une journée
- Frais: CHF 490 membres santéservices  
CHF 590 non-membres

## Quels sont mes avantages à suivre le cours spécial?

- Transfert direct de la pratique à l'aide d'exemples concrets et d'exercices ou feuilles de travail
- Attestation de participation au cours

## Nos offres de formation:



## Nos dates de cours:



## Votre interlocuteur:

### Monica Morgado

Spécialiste formation Suisse Romande  
Tél. 021 341 31 18  
monica.morgado@santeservices.ch